

Des droits oui! Des devoirs aussi!!



Âge visé

12-13 ans, 14-15 ans, 16 ans et +

Conception

Vaillancourt, Richard
les membres du comité

Disciplines scolaires

Éducation à la citoyenneté, Éducation
personnelle et sociale

Thème(s)

Droit et justice

Principes directeurs

S'inscrire dans la francophonie contemporaine

Mot(s)-clé(s)

Citoyenneté, francophones, droits
linguistiques

Introduction

Cette activité de sensibilisation permet aux élèves d'aborder les concepts de droits et de devoirs. Les élèves prendront ainsi conscience que les minorités francophones ont des droits, comme le droit à l'éducation de langue française. Ils comprendront également que chaque droit comporte des avantages, mais aussi certaines obligations ou conséquences. Les élèves sont invités à identifier des droits qu'ils aimeraient avoir et les obligations qui y sont reliées.

Démarche

En groupe-classe

Menez une réflexion avec élèves sur les notions de droits et de libertés établies par la *Charte canadienne des droits et libertés*. Parmi ces droits et ces libertés, on retrouve la liberté d'expression, le droit à l'égalité entre les hommes et les femmes, les droits des peuples autochtones, le droit d'utiliser l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada ainsi que le droit des minorités linguistiques francophones et anglophones à une instruction dans leur langue. Vous pouvez lire le document reproductible 1 intitulé *Charte canadienne des droits et libertés* pour bonifier les réponses des élèves.

En groupe-classe

Présentez les interventions de chaque personnage présenté dans le document reproductible 2 et invitez les élèves à tenter de deviner qui est la personne qui parle :

- Un ou une élève?
- Un membre du personnel enseignant?
- Un père ou une mère?
- Etc

Demandez aux élèves de justifier leur réponse et d'indiquer si c'est le genre de commentaire qu'ils pourraient entendre dans leur entourage.

Amenez le groupe à constater que chacune des interventions vient renforcer l'idée que l'école de langue française est un droit de la minorité francophone du Canada.

Discutez ensuite des droits qu'ils connaissent et qui les concernent directement : ils feront certainement référence aux règlements de l'école, de la salle de classe ou encore à certaines règles qui s'appliquent à la maison. Pour chacun de ces droits, complétez un tableau sur le modèle du document reproductible 3.

Individuellement

Proposez aux élèves de songer à des droits farfelus qu'ils souhaiteraient avoir et de compléter le tableau du document reproductible 3.

En groupe-classe

Animez ensuite une discussion avec le groupe pour leur permettre d'échanger sur les droits qu'ils souhaiteraient avoir, ainsi que sur les conséquences ou sur les obligations que ceux-ci comportent.

Demandez aux élèves de compléter, sur le même modèle, la phrase suivante : « Si j'ai le droit d'avoir une école de langue française, je peux ____, mais je dois ____ ». Faites des constats et discutez ensemble de l'importance du droit à l'éducation de langue française et de son impact dans la vie des élèves et des communautés francophones.

POUR ALLER PLUS LOIN

Partagez l'initiative dans les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et autres) de l'école, du conseil scolaire, sur le site Web de l'école, dans l'infolettre, etc.

[Télécharger le document reproductible](#)